La consommation d'eau embouteillée en folle progression

Et glou et glou et glou...

BRUNO MONTAMBAULT

La consommation québécoise d'eau embouteillée progresse à une allure folle : une moyenne de 20% par année, depuis 1992. Selon une étude de Statistiques Canada dévoilée fin juin, il y aurait 29% des ménages canadiens qui consomment principalement de l'eau embouteillée à la maison, pour des raisons de goût ou de santé. Pourtant, il n'est pas certain que ces raisons soient justifiées. Quoiqu'il en soit, une chose est sûre : l'industrie de l'eau embouteillée fait des profits astronomiques, sans que le gouvernement reçoive quelques redevances pour gonfler les coffres de l'État ou qu'il instaure quelque réglementation pour assurer avec certitude la pérennité de la ressource.

Les statistiques et les commentaires abondent quand on parle de consommation d'eau embouteillée. On peut parler des milliards de litres qui sont consommés et produits chaque année dans le monde, mais il est difficile de se faire une idée sur la valeur réelle de ces chiffres. Par exemple, la consommation canadienne en 2006 était de 2 192 775 000 litres : soit bien plus que l'enceinte du stade olympique de Montréal! Il est plus intelligible de parler de consommation par capita et d'illustrer sa croissance fulgurante : entre 1998 et 2006, la consommation annuelle par habitant est passé de 28 à 66 litres. En toute certitude, on peut avancer qu'elle a continué de progresser depuis les deux dernières années. En ce sens, Le Devoir avançait le 22 août dernier, qu'au Québec, la consommation de bouteilles d'eau atteindrait le milliard de contenants! Dont 56% irait directement remplir nos dépotoirs…

La consommation croit à un tel rythme que c'est à se demander ce qui crée cet engouement? On prétend souvent que c'est la sécurité sanitaire et la pureté qui sont recherchées. Ça doit être l'onde de choc de Walkerton! Pourtant, au Québec, il y a plus de réglementation qui protège la qualité de l'eau de l'aqueduc municipal que celle de l'eau embouteillée par des entreprises privées. En outre, il y a la question monétaire : pourquoi payer jusqu'à 2,50$ le litre pour de l'eau, alors qu'on a au Québec un service public d'excellente qualité? Et ce, surtout lorsqu'on grogne contre le pétrole à 1,35$ le litre! Autre point : il arrive assez souvent que l'eau que nous buvons en bouteille provienne d'un réseau d'aqueduc municipal, notamment les marques Dasani (Coca-Cola) et Aquafina (Pepsi). Au Québec toutefois, 93% de l'eau qu'on y embouteille provient d'une source. Cela ne signifie pas pour autant que 93% de l'eau embouteillée consommée au Québec soit de l'eau de source.

Les entreprises se défendent

Les accusations sont très fréquentes contre les entreprises qui embouteillent l'eau, spécialement contre le fait que les multinationales (4 grands acteurs, Nestlé, Danone, Coca-Cola, Pepsi, auraient mis la main sur 80% du marché québécois) puissent pomper l'eau de nos nappes souterraines sans considérer les conséquences écologiques et sans payer de redevances à l'État. En réponse à cela, les entreprises plaident qu'elles doivent prouver, par des études hydrogéologiques, que leur projet respecte l'environnement, qu'elles doivent recevoir un certificat d'autorisation du gouvernement et qu'elles n'utilisent que 0,08% de toute l'eau souterraine puisée au Québec. En outre, pourquoi payer des redevances si les agriculteurs, les municipalités, les particuliers et les autres industries n'en paient pas?

Redevances

L'idée d'exiger des redevances aux embouteilleurs d'eau n'est pas nouvelle chez les dirigeants politiques, en raison notamment du danger que représenterait une exploitation plus grande aux fins d'exportation. L'administration Landry avait prévu, en novembre 2002, la perception de 10 à 15 millions $ de redevances aux embouteilleurs, dans le but de créer un fonds national de l'eau qui servirait à « assurer la gouvernance de l'eau et toutes mesures visant la pérennité de la ressource ». Ce régime de redevances devait être mis en place à compter de 2003, mais les Libéraux sont venus changer la donne. Cet été, en juin 2008, le gouvernement Charest a fait adopter la Loi 92 (Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection) où est rappelé l'importance « que l'État doit aussi disposer des fonds nécessaires à la gouvernance de l'eau, notamment par l'établissement de redevances liées à la gestion, à l'utilisation et à l'assainissement de l'eau ». L'idée est lancée, mais sans plus, car ni la Politique nationale de l'eau ni la Loi 92 ne contiennent de mesures précises et contraignantes. Il ne s'agit encore et toujours que de belles paroles.

Photo : Bruno Montambault

Écologiquement parlant, la bouteille d'eau en plastique est un véritable problème. Au Québec, 560 millions de bouteilles devraient aboutir dans les sites d'enfouissement en 2008. Il y a aussi la question du pétrole nécessaire pour la fabrication du contenant et pour son transport, parfois sur des milliers de kilomètres.

La CLÉ de L'ENTREPOSAGE

SYSTÈME D'ALARME INDIVIDUEL RELIÉ À UNE CENTRALE 24 H SUR 24H

(450) 224-8662

Manuloc
LOCATION D'OUTILS ET D'ENTREPÔTS

Le rendez-vous des bricoleurs

Service de livraison disponible sur demande

2788, boul. Labelle, Prévost

Expression libre

HISTOIRE D'EAU

On peut en rire maintenant, mais il y a quelques semaines on en pleurait! Savez vous qu'il n'y a pas d'eau partout dans notre beau sol Québécois? Eh! bien moi, j'en sais quelque chose.

Il y a quelques mois, nous avons entrepris la construction d'une nouvelle maison. Quel bonheur, nous avons un beau terrain avec une superbe vue sur les montagnes. Les travaux vont bon train et le moment est venu de faire creuser le puits. On en creuse un premier, 400 pi de creux. Il n'y a pas d'eau! Je ne comprends pas, pourtant les baguettes de sourcier bougeaient à cet endroit! Comment cela se fait-il ? On en creuse un deuxième. À mi-chemin de ce dernier, un bris d'équipement : ils ne peuvent continuer à creuser au même endroit. On change de place et entreprend de creuser un 3e puits dans le même secteur. Il est censé y avoir de l'eau, les baguettes bougent toujours !

Le 3e puits est creusé, enfin il y a un peu d'eau! On installe la pompe temporairement et les travaux seront finalisés le lendemain. Nous sommes tous contents. Enfin, de l'eau !

Le lendemain, l'équipe vient finaliser les travaux. Comble de malheur, la pompe est coincée dans le puits, les parois ont déboulé! La pompe fonctionne toujours et on effectue un test de débit quand même. On nous dit qu'il y a 7 à 8 gallons à l'heure ! Ce n'est pas possible! Mon conjoint et moi sommes désespérés. Qu'est-ce qu'on va faire! La maison est bâtie et il n'y a pas d'eau !

À chaque puits, nos espoirs s'effondraient et on s'endormait en pleurant jusqu'au puits suivant. « Nous allons vous en trouver de l'eau ! », nous dit-on.

On en creuse un 4e. Nos espoirs reviennent. 100 pi, 200 pi, 300 pi, 400 pi. Toujours rien! Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu! Moi, je démissionne, avant de me rendre malade, je remets ça entre les mains de l'univers! J'essaie de ne plus y penser et de me dire que la prochaine fois on en trouvera de l'eau.

En désespoir de cause, on fait appel à un sourcier. Eh! bien oui, un monsieur avec une branche de bois! Ce dernier se promène avec sa branche, complètement à l'opposé des autres puits, sur une petite parcelle de terrain qui nous restait. Sa branche plonge vers le sol à deux reprises. « C'est ici qu'il y a de l'eau », nous dit-il et c'est là que l'on a creusé.

Croyez-le ou non, il y avait de l'eau à 145 pi. Et pas 8 gallons à l'heure, 600 gallons à l'heure! Merci, Univers! me dis-je et un gros merci à M. Christian Monette des Puits artésiens Monette de nous avoir soutenus et d'avoir continué les travaux jusqu'au bout. Laissez-moi vous dire que nous avons fêté ça!

Un gros merci aussi à nos amis Bob, Marie-Paule, Brigitte, Pierre et François de nous avoir fourni en eau et en encouragement et à tous nos voisins pour leurs supports.

La morale de cette histoire : avant de vous construire, sachez qu'il n'y a pas d'eau partout dans notre beau sol québécois!

CHRISTIANE BRODEUR

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE
Membre de ICCPI CEMBL
N'HYPOTHÉQUEZ PAS VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT
www.hypothequeenligne.ca
CONSEILLERS HYPOTHÉCAIRE ACCRÉDITÉS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS HYPOTHÉCAIRES ACCRÉDITÉS

Gilles Dupuis, CHA
Agent immobilier affilié
Cell. : 514-757-2265
Télec. : 514-906-6533
gillesdupuisgo@sympatico.ca

Diane Descoeurs, C.G.A.
Agent immobilier agréé
Cell. : 514-757-7738
Télec. : 514-906-6532
ddescoeurs@sympatico.ca

Micheline Couillard-Després, Agent immobilier affilié

450.275.0399

mcdespres@videotron.ca • www.lacapitalevendu.com
La Capitale Saint-Jérôme inc., courtier immobilier agréé

UN AGENT DE CONFIANCE !

11 ans d'expérience pour mieux vous servir

PETIT NID D'AMOUR
Accès au lac Connely, plafond cathédrale avec poutres apparentes, imposant foyer de pierre, pas de voisin à l'arrière.
139000$

WOW! NOUVEAU PRÉVOST
Belle construction récente au cachet champêtre avec matériaux haut de gamme, 2cac, foyer, ss-fini avec garçonnière.
249900$

BELLEFEUILLE, PLACE CITATION
maison coup de coeur à l'allure zen, plain-pied avec grand garage, 2cac, foyer au gaz.
249000$

STE-ANNE-DES-LACS, BORD DE RUISSEAU. TERRAIN MAGNIFIQUE DE 65000 PC.
Belle et grande maison de campagne, 4 ch. bureau. Une vraie cuisine de rêve! Faites-vous plaisir! Occupation rapide!
418000$

A voir absolument!

VENDU

PRÉVOST, BORD DE RUISSEAU
Un site unique! maison chaleureuse cachée derrière les arbres, 3cac. Terrain ultra privé avec étang, voisin à l'arrière. Garage pour 5 voitures. Idéal pour l'artisan!
375000$

LE CHARME D'ANTAN, AUX LIMITES DE PRÉVOST
Grande maison familiale, ensoleillée, 4cac, salon invitant avec foyer, terrain (50 300) paysagé très privé sans voisin à l'arrière.
249000$